

Histoire, Mémoire et Oubli. Pour un autre régime d'historicité

Jean-Clément Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Jean-Clément. Histoire, Mémoire et Oubli. Pour un autre régime d'historicité. In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 47 N°4, Octobre-décembre 2000. pp. 783-804;

https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_2000_num_47_4_2047

Fichier pdf généré le 21/11/2018

Abstract

This paper, rooted in my studies of the historiography of the French Revolution and of the War of Vendée, discuss the relationships between History, Memory, and Oblivion as social uses of the Past. History and Memory could be seen as « Siamese twins » due to their opposite prospects and méthodes, the first devoted to the universal and the criticism, the second linked to communautaries relationships and affective feelings. Both are however unseparable and dependant as it could be seen in the creation of historiographies, of historical schools and cultural identities, and due to the necessity to elaborate narration on the Past. History and Memory must be assigned to their right places, in their necessary cooperation to deal with the Past. Oblivion could be seen as the horizon line of these proceedings, reassuring the obligation to incorporate the Past in every body and in every social group.

Résumé

Cette réflexion, enracinée dans l'historiographie de la Révolution et de la guerre de Vendée veut montrer comment Histoire, Mémoire et Oubli s'articulent comme pratiques du Passé. Histoire et Mémoire peuvent apparaître comme des « sœurs siamoises » aux objectifs et aux méthodes apparemment opposées, l'une tournée vers l'universel et l'usage de la raison critique, l'autre vivant de la conservation communautaire et de l'adhésion identitaire ; mais toutes deux demeurant et dépendantes l'une de l'autre, au travers de l'historiographie, de la des écoles historiques, et de la tenue de récits. Il n'y a pas à chercher à classer l'Histoire ou la Mémoire l'une par rapport à l'autre, mais à faire que chacune tienne sa place, en tant que pratiques sociales, dans le processus de compréhension du passé. Dans ce jeu social, l'Oubli est en quelque sorte l'horizon de ces deux pratiques, travaillant l'Histoire et la Mémoire, à l'occasion de ces passés qui ne veulent pas passer, et le mot désignant alors l'incorporation des enseignements de l'histoire dans les couches de la mémoire sociale profondes.

HISTOIRE, MÉMOIRE ET OUBLI POUR UN AUTRE RÉGIME D'HISTORICITÉ

Jean-Clément MARTIN

L'historiographie française s'est habituée depuis plus de vingt ans à vivre autour d'une remise en cause de l'histoire¹. Les ouvrages publiés dans la « Bibliothèque des Histoires », dirigée par Pierre Nora aux éditions Gallimard, se sont longtemps clos sur une déclaration justifiant l'existence même de la collection en réponse à « l'éclatement de l'histoire ». L'histoire aurait été réduite « en miettes » et obligée de prendre un « tournant critique » ; ces débats sur la « crise » de l'histoire² ont eu l'avantage de provoquer des réflexions sur l'histoire, sur la mémoire et depuis peu sur l'oubli³. Il n'y a rien d'étonnant à cela, l'éclatement de l'histoire résultant pour Pierre Nora de la prise de conscience par les historiens de leur « surexploitation par les pouvoirs » et de leur assujettissement à la mémoire. Ceci justifie la « revendication quasi corporative [des historiens...] “ d'y aller voir ” », de prendre donc la parole sur leur métier, dans cette voie qui ne différencie pas la méthodologie de l'épistémologie, et qui n'assujettit plus l'histoire, dans sa pratique, à la philosophie de l'histoire⁴. La recherche en vérité menée par l'historien peut être évaluée selon les critères élaborés par la « corporation » — ou la « communauté » —, indépendamment des jugements venus d'autres horizons⁵. Cette proposition n'est pas originale, se situant dans la voie ouverte par d'autres, attentifs aux responsabilités sociales de l'historien, et qui ont démontré l'entrelacement de l'histoire et de la mémoire⁶.

1. Une première version de ce texte, largement modifié depuis, a été présentée aux Journées des Psychiatres de l'Ouest, Brest, 11-12 octobre 1996. Merci pour leurs lectures attentives à F. et A. Martin-Vanderhaegen, P. Garcia, G. Pallini, K. Rance. La parution récente du livre de Paul RICŒUR, *L'Histoire, la Mémoire, l'Oubli*, Seuil, 2000, n'a pas pu être prise en compte dans le texte présenté ici.

2. Pierre NORA, Jacques LE GOFF, *Faire de l'Histoire*, Paris, Gallimard, 1974 ; les « quatrième de couverture » de la « Bibliothèque des Histoires », Gallimard ; François DOSSE, *L'Histoire en miettes*, Paris, La Découverte, 1988 ; *Annales E.S.C.*, 43, n° 3, mai-juin 1988 ; Gérard NOIRIEL, *Sur la « crise » de l'Histoire*, Paris, Belin, 1996.

3. *Le Genre humain*, n° 18 : « Politiques de l'Oubli », 1988 ; « La Mémoire et l'Oubli », *Communications*, n° 49, 1989. Mais Paul RICŒUR, dans « Histoire et Mémoire » in Antoine DE BAECQUE et Christian DELAGE, *De l'Histoire au cinéma*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 17-28, soulignait le fait qu'il ne s'était pas intéressé à la mémoire dans son ouvrage *Temps et récit*.

4. P. NORA, « Mémoire de l'historien, mémoire de l'histoire », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 1977, n° 15, p. 225.

5. Voir notamment P. RICŒUR, *Histoire et Vérité*, Seuil, 1964, p. 9-10 et le premier chapitre.

6. Voir entre autres François HARTOG et alii., *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*, Paris, La Découverte, 1998.

Dans cet objectif, l'ambition des pages qui suivent reste modeste : comment peut-on, à partir d'un exemple concret — pour l'essentiel la guerre de Vendée — articuler ensemble les notions d'Histoire, de Mémoire et d'Oubli ? Entre les injonctions du « devoir de mémoire » — obsédantes actuellement —⁷, les craintes réitérées de la progression de l'oubli, les dénonciations des erreurs de l'histoire, est-il possible de revoir des oppositions données comme essentielles, d'apprécier des conclusions apparemment sans appel, en partant des conditions de la pratique de l'histoire ? Il ne s'agit, en l'occurrence, que de proposer une sorte de *vade mecum* méthodique pour participer à une réflexion collective en marche, en échappant à tout système philosophique comme tout catalogue historiciste. Dit autrement, cette réflexion ne se situe pas dans l'horizon de Paul Ricœur⁸, elle ne prend pas en compte de propos délibéré la mémoire du mythe et du rite, non plus les « couches profondes » des « grands mythes »⁹ qui structurent les cadres sociaux des mémoires, et donc néglige les rapports entre l'histoire-récit et l'histoire-vécue. Nous n'ignorons pas la force des invariants anthropologiques qui informent nos sociétés, à commencer par les rapports inégaux entre hommes et femmes. Mais parce qu'il semblait indispensable, peut-être à tort, de sérier les niveaux d'analyse, notre volonté aura été de n'étudier que les aspects méthodologiques de la connaissance historique et de la discipline historique, ce « tiers-temps » inventé, en remettant à plus tard, ou à d'autres, la compréhension des relations avec la condition historique et la conscience historique.

1. La bibliographie disponible ne prend pas toujours le soin de garantir l'emploi d'une terminologie commune, si bien qu'au lieu de se répondre, les auteurs entament souvent des dialogues de sourds, utilisant les mêmes mots pour désigner des idées sensiblement différentes — voire opposées — certains récusant même l'existence d'une « mémoire collective »¹⁰. Lorsque, en outre, les dimensions philosophique, épistémologique et méthodologique, voire morale, se rencontrent, les démonstrations deviennent délicates à suivre, car parmi les multiples façons de faire de l'Histoire, certaines (histoire orale, histoire du « temps présent », études historiographiques, histoires de vie, histoire de l'enseignement...) rendent aujourd'hui impossible de penser qu'une ligne infranchissable sépare ce qui est objet d'Histoire de ce qui serait objet de Mémoire. Il devient difficile de statuer sur certaines recherches, sauf à devoir proposer des listes de pratiques irréductibles les unes aux autres, et à inventer des catégories aux frontières d'une subtilité rapidement découra-

7. Sur ce point, Tzvetan TODOROV, *Les Abus de la Mémoire*, Paris, Arléa, 1995.

8. P. RICŒUR, *Temps et Récit*, Paris, Seuil, tome 3, 1985.

9. Jerzy TOPOLSKI, « Structure des mythes historiques, historiographie, conscience historique, mémoire », in H. MONJOT, M. SERWANSKI (dir.), *L'Histoire en partage*, Paris, Nathan, 1994, 1, p. 71-82.

10. Sans prétentions à l'exhaustivité, Pierre NORA, *Les Lieux de Mémoire*, Gallimard, 1984, 1986, 1993 ; Jacques LE GOFF, *Histoire et Mémoire*, Paris, Gallimard, 1988 ; Gérard NOIRIEL, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine*, Paris, Hachette, « Carré-Histoire », 1998 ; Antoine PROST, *Douze leçons sur l'Histoire*, Seuil, « Points », 1996 ; Henry ROUSSO, *La Hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998 ; ou encore Henri MONJOT, *Didactique de l'Histoire*, Paris, Nathan, 1993. La critique du flou des mots a été portée à propos des *Lieux de Mémoire* eux-mêmes par Steven ENGLUND, « De l'usage de la Nation par les historiens, et réciproquement », in *Politix*, n° 26, 2^e trimestre 1994, p. 141-168.

geante : histoire historique, histoire savante, mémoire historique, mémoire collective, mémoire vive, etc.¹¹

Dans le même temps, l'historien est convoqué dans les prétoires, intervient dans la vie publique, et prend en charge des responsabilités nouvelles. Sans doute faut-il voir là, la suite de cette « magistrature » de l'historien telle qu'elle s'est exercée au XIX^e siècle, elle-même prolongeant les habitudes « inquisitoriales » qui ont défini les règles de la recherche historique, prétendant sonder les reins et les cœurs. Mais en notre fin de siècle, l'Histoire entend, tout en gardant sa démarche critique, dénoncer les crimes — dans l'ex-Yougoslavie par exemple —, lutter contre l'oubli des injustices et l'amnésie, ou encore participer aux réconciliations collectives, contre la mémoire partisane — comme en Afrique du Sud. L'Histoire se trouve ainsi engagée dans de nouveaux liens avec la Mémoire, et avec l'Oubli.

Ces difficultés prennent enfin une autre tournure lorsqu'on les réfère à la fin des « grands récits ». Est-ce « Auschwitz » ou la « chute du Mur » en tant qu'événements emblématiques (mais il faudrait sûrement ajouter le génocide cambodgien, les dénonciations du Goulag...) qui auraient — irrémédiablement, semble-t-il — rompu le régime d'historicité dans lequel le futur s'inscrivait dans la suite du passé, les commémorations du présent assurant le passage de l'un à l'autre ? Le « désenchantement du monde », le post-modernisme, « la fin de l'histoire », l'ère du vide ou l'insignifiance ont rompu le pacte : l'histoire s'écrit pour un futur imprévisible dans un présent dépourvu de repères, tandis que du passé, ouvert à toutes les ré-écritures, tout est devenu commémorable et « patrimonialisable », ruinant définitivement toute illusion sur le pouvoir de changer le monde autour d'un projet fondateur¹². La préparation des fêtes pour l'an 2000 a fourni, involontairement, l'exemple achevé de cette vacuité de pensée, créatrice d'angoisse, qui suscite les injonctions répétées faites aux historiens, chercheurs et enseignants, de répondre à un « devoir de mémoire » d'autant plus impérieux qu'il est sans consistance.

Le « moment-mémoire », dans lequel nous vivons et qui a oublié de fait les grands ancêtres, comme M. Halbwachs et R. Bastide, révèle plus les incertitudes qui pèsent sur la mémoire et l'histoire, qu'il ne les masque¹³, même si les faits paraissent démentir les propos pessimistes des Cassandre intéressés à vider le travail mémoriel de son importance. Paradoxalement les commémorations de l'an 2000 ont été suffisamment discrètes pour attester que la recherche de sens n'est peut-être pas perdue et que tout n'est pas

11. Voir H. MONIOT, « L'histoire historique analysée par la mémoire », in Élise MARIENSTRAS et Marie-Jeanne ROSSIGNOL (dir.), *Mémoire privée, mémoire collective dans l'Amérique pré-industrielle*, Paris, Berg, 1994, p. 225-239.

12. Je pense, dans l'ordre, à Max Weber reconsidéré par Marcel GAUCHET, *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985 ; Jean-François LYOTARD, *Le Post-modernisme expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1988 ; Francis FUKUYAMA, *La fin de l'histoire*, Paris, Flammarion, rééd. Champs, 1992 ; Gilles LIPOVETSKY, *L'ère du vide*, Gallimard, 1983 ; Cornelius CASTORIADIS, *Post-scriptum sur l'insignifiance*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998 ; et William JOHNSTON, *Postmodernisme et bimillénaire, le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992.

13. Marie-Claire LAVABRE, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 1994, p. 480-493.

uniment commémorable, — ce que le bicentenaire de la Révolution avait, en son temps, finalement prouvé¹⁴.

2. Pour éviter les débats normatifs comme les litanies descriptives, nous avons fait le choix de ne pas rendre compte du « réel » et des pratiques attestées, mais de partir d'idéal-types. Parler ici d'Histoire désignera exclusivement la pratique qui consiste à établir le plus scientifiquement possible des faits vécus et survenus dans le passé, à l'exclusion de tout autre emploi du mot qui désignerait ce qui a été vécu, ce qui se transmet au fil des générations, ou tous les récits donnés comme fondateurs du passé commun d'une collectivité. Insister sur l'exigence de comparaison et d'exemplification des sources, de confrontation des démarches et des conclusions, d'objectivation des points de vue, mais aussi de sécularisation du langage et des concepts, permet de penser que l'Histoire est suffisamment spécifiée. Indépendamment des variations considérables qui en ont changé plusieurs fois la nature et le rôle social, l'Histoire, sous cette acception reste alors une réalité connue depuis l'Antiquité, Thucydide l'incarnant mieux qu'Hérodote¹⁵.

Dans cette acception, la connaissance est toujours révisable et l'adhésion à une démonstration toujours potentiellement critiquable. Plus exactement, le « fait » ne devient une « évidence » qu'au terme d'une construction intellectuelle vérifiable, ou « falsifiable » pour adopter le langage poppérien¹⁶. Notre démarche ne veut pas entrer dans les discussions liées à la rhétorique, comme à tout jeu intellectuel, et nous abandonnons la revendication de lier la pratique de l'Histoire ainsi définie à l'élaboration d'un quelconque « sens de l'Histoire », dont la poursuite a transformé le métier de l'historien en laboratoire expérimental de la condition humaine et a fait des « leçons de l'Histoire » le mythe de notre époque. Nous sommes bien conscients que sous cette définition, l'Histoire ne désigne qu'une voie étroite précisément datée (après la Renaissance et même après le XVIII^e siècle) et que l'idéal-type de l'Histoire ici défini est le résultat d'une histoire de l'Histoire¹⁷. Il est possible de penser que cette réflexion, qui dissocie l'Histoire critique de toute recherche de sens, de tout historicisme, participe d'une modification essentielle de la fonction de l'Histoire : le XVIII^e siècle aura vu naître l'enchantement de l'Histoire — à la fois connaissance, action et philosophie du monde —, le désenchantement de la fin du XX^e restreindrait l'histoire à une seule dimension. Admettons cependant que l'idéal-type ici retenu désigne un horizon identifié par la recherche de la vérité.

A l'inverse, toujours dans cette vision idéal-typique simple, le mot Mémoire rassemble l'ensemble des pratiques de remémoration dont l'objectif commun est de faire revivre le passé, individuel ou collectif, que ce soit par le récit, le monument ou le rituel ; dans ce domaine, l'adhésion au fait

14. Patrick GARCIA, *Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, C.N.R.S. Éditions, 2000.

15. Pour nous éloigner de Guy BOURDÉ et Hervé MARTIN, *Les Écoles historiques*, Paris, Seuil, « Points », 1981. Nous ne postulons pas pour autant une permanence du rôle de cette Histoire au sein des sociétés successives, mais bien le contraire. Jacqueline de ROMILLY, *La Construction de la Vérité chez Thucydide*, Paris, Julliard, 1990.

16. A. PROST, « Histoire, vérités, méthodes... », *Le Débat*, 1996, n° 92, p. 127-140.

17. Reinhart KOSSELECK, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., 1990.

évoqué est primordiale, la recherche de la connaissance assurée par la confrontation et le besoin de convaincre par le raisonnement demeurent secondaires. Hérodote voulant préserver de l'oubli ce qu'ont fait les hommes en serait l'illustration la plus ancienne. Cette Mémoire, activiste, est certes proche de la mémoire individuelle, qui « engramme » plus ou moins durablement les sentiments, les sensations et les idées naissant des expériences vécues. Par nature, elle est collective au sens où elle mêle les réminiscences individuelles aux rappels provoqués par la vie sociale. Quelles que soient les réserves éventuelles à propos des « mémoires collectives » qui ne sont pas référées aux populations qui les portent et les transmettent¹⁸, la cristallisation d'un souvenir ne se réalise que dans des réseaux d'intersubjectivité permettant de comprendre comment la mémoire individuelle génère de la mémoire collective et n'existe que par elle¹⁹. On comprend ainsi que la « mémoire » de militants communistes puisse amalgamer les souvenirs personnels des luttes éprouvées avec les évocations des héros de la Révolution soviétique ou française (de 1789 !)²⁰, ou que la mémoire longue des gens de Minot dépende plus de la force des relations sociales structurant la communauté que des événements nationaux²¹. Même si la Mémoire suppose que les mémoires des différentes communautés puissent être en rivalité constante, admettons que la vérité de la Mémoire, sous le sens retenu ici, est fidélité à ce qui est tenu pour avoir été le passé (à côté de l'Histoire qui serait l'établissement critique et toujours remis en cause des traces du passé).

Le dernier mot du triptyque, l'Oubli, est par nature peu saisissable. Entendu ici, lui aussi, dans les pratiques collectives, il n'est ni l'amnésie accidentelle ni le refoulé inconscient qui affecte les individus. L'Oubli, plus encore que les deux autres termes, renvoie aux champs du mythe et de la psychanalyse, rendant l'emploi du mot équivoque, allant du non-dit au non-su, « jusqu'au mot perdu perpétuellement perdu pour être micux retrouvé »²². Disons d'un mot que nous ne prenons pas en compte ici l'oubli individuel, de la « scène privée », qui est indispensable à la vie, mais que nous nous intéressons prioritairement à l'Oubli « sur la scène sociale », qui peut alors être une trahison²³. Nous ne prenons pas non plus en considération toutes les variations littéraires ou artistiques sur l'oubli, qui relèvent d'un tout autre ordre de préoccupations²⁴. Dans cette perspective, l'Oubli n'est reconnu littéralement que lorsqu'il cesse précisément d'exister (lorsque des historiens « exhument » des faits), ou bien il est dénoncé lorsqu'il n'est pas encore existant (« Luttons contre l'Oubli » prouve d'abord que la disparition redoutée n'est encore qu'une crainte). L'Oubli comme l'Histoire et la Mémoire est un

18. G. NOIRIEL, « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales E.S.C.*, 44, n° 6, novembre-décembre 1989 ; ou voir les critiques portées par Arlette FARGE, *Le Monde*, 22 janvier 1998, envers Simon SCHAMA, *Le Paysage et la Mémoire*, Seuil, 1998, trad. fse.

19. Voir la postface de Gérard NAMER dans la réédition essentielle de Maurice HALBWACHS, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.

20. M.-C. LAVABRE, *Le fil rouge*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1993. Notre usage du mot « mémoire » se situe, volontairement, hors du champ de la psychologie ou de la neurophysiologie.

21. Françoise ZONABEND, *La mémoire longue*, Paris, P.U.F., 1980.

22. F. BEDDOCK, *L'Héritage de l'Oubli*, Nice, Z'Éditions, Trames, 1989, p. 11.

23. F. BEDDOCK, *op. cit.*, p. 27.

24. H. WEINRICH, *Lethé, Art et critique de l'oubli*, Paris, Fayard, 1999.

processus, plus qu'un état. Il n'affecte que ce qui a été — ou été représenté — et même s'il peut être, à la fois, résultat inattendu ou effet d'une volonté (ce qui en change le sens); dans tous les cas, il est « signe adressé au sujet » qui décide de sauver de l'Oubli tel épisode, tout en sacrifiant d'innombrables autres²⁵.

Dans le cadre de cette réflexion « en marchant », qui précise au fur et à mesure de sa démonstration les notions employées, le risque du flottement des termes semble supportable, au moins dans un premier temps, eu égard aux avantages qu'il procure. Dans notre point de vue, Histoire, Mémoire et Oubli apparaissent comme trois modes de relations que nous entretenons avec le Passé bien réel, celui des êtres qui nous ont précédés, et qui ont été « comme nous, agissant et souffrants, dans des circonstances qu'ils n'ont pas produites et avec des résultats voulus et non voulus »²⁶. Cette relation à « l'Autre »²⁷ est un postulat central, qui interdit de voir le Passé comme « une terre étrangère »²⁸ configurée par des activités intellectuelles et sensibles, et qui inscrit l'Histoire et la Mémoire dans une perspective de recherche existentielle.

3. L'expérience dans laquelle s'enracinent ces pages appartient à l'histoire de la Révolution française et à la guerre de Vendée. L'enjeu de l'événement étant considérable, l'exemple permet certes d'évoquer d'autres cas de luttes historiques et mémorielles, mais du fait même de son importance et de ses spécificités, il relève de cette part dramatique du passé que l'Histoire et la Mémoire traitent inlassablement avec prudence. Ma rencontre avec ce sujet a commencé par mon étonnement devant l'existence d'histoires parallèles et totalement incompatibles entre elles. Alors que l'histoire universitaire évoquait les noyades commises à Nantes pendant la présence du représentant en mission Carrier, elle ignorait tout ou presque des massacres commis dans les campagnes du sud de la Loire par les armées révolutionnaires dans l'année 1794; à l'inverse, de nombreux écrits, fondés sur une érudition militante peu soucieuse de méthode critique, dénonçaient ces crimes à longueur de colonnes auprès de militants de la mémoire « vendéenne », de la région ou du pays. A vrai dire, l'histoire universitaire pouvait assez légitimement s'appuyer sur un manque de textes et un abus des souvenirs oraux et engagés, pour mettre en doute la véracité des faits incriminés, et, non moins légitimement, souligner que ces faits n'étaient cités que dans un esprit polémique oublieux de comparaisons avec d'autres événements tout aussi dramatiques. Cependant, l'âpreté des dénonciations des militants de la mémoire ne pouvait que, tout aussi légitimement, profiter du silence embarrassé d'une historiographie universitaire muette sur ce qui venait gâcher les interprétations consacrées de la Révolution française.

Sans doute ce genre d'oppositions est-il monnaie courante dans de nombreux domaines de l'histoire, où s'affrontent histoire critique, soucieuse

25. Jean-Claude MILNER, « Le matériel de l'oubli », in *Usages de l'Oubli*, Gallimard-Lc Seuil, 1988, p. 66.

26. P. RICŒUR, « Histoire et rhétorique », *Diogenes*, 1994, n° 168, notamment p. 23-25.

27. Au risque de lier imprudemment les perspectives de P. Ricœur et d'E. Lévinas.

28. Voir David LOWENTHAL, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

de vérifier des sources écrites, et mémoire militante, désireuse de maintenir des traditions de récitations. L'une, l'Histoire, accuse l'autre d'invention, cette dernière, la Mémoire, se défend en invoquant la censure idéologique si bien que chacune tient sa partition : histoire scientifique « froide » versus mémoire « chaude » partisane. Dans ce jeu, les positions de l'Histoire, envisagée comme opération intellectuelle, et de la Mémoire, comprise comme pratique sociale, sont antinomiques selon une distribution sans surprise, établie depuis longtemps, qui oppose les convictions enracinées aux démonstrations, qui voit dans l'opération historique une œuvre de démythification et inscrit l'Histoire du côté de l'écrit et du débat, dans une volonté de convaincre, tandis que la Mémoire se trouve du côté de l'oralité et de la répétition²⁹.

Il suffit pourtant de modifier un peu le point de vue pour que les protagonistes changent de posture. L'Histoire « scientifique », « l'histoire-problème », est souvent assimilée à la « grande » histoire — de gauche —, se distinguant de la « petite » histoire, anecdotique, légitimatrice — et de droite —. Or l'histoire « scientifique » de la Révolution française a eu une vocation et un enracinement tellement mémoriels que son développement a relevé longtemps beaucoup plus de la conviction intime que de la déduction — dit autrement de la Mémoire plus que de l'Histoire au sens où nous prenons ces mots. François Furet estimant que la Révolution française était terminée et que son histoire était une glose à vocation mémorielle, concluait que l'historiographie développée au XIX^e siècle avait délimité le champ français de l'histoire de la Révolution plus que le recours aux archives. Cette dénonciation des débats convenus, des définitions admises d'avance et des jugements *a priori* doit être prise en considération parce qu'elle révèle ces points aveugles sur lesquels toute la recherche et toute la diffusion universitaires se constituent dans chaque pays³⁰. Hors du débat franco-français, ce type d'accusation confirme sa pertinence, lorsqu'il permet de constater le poids des traditions nationales sur les diverses écoles historiques dédiées à la Révolution française, comme sur les leçons données par les différents systèmes éducatifs³¹. L'angle d'attaque de l'Histoire est déterminé en fonction des possibilités offertes par la Mémoire communautaire, dans ses principes comme dans ses pratiques les plus triviales. Sortir des cadres de pensée reconnus — ou validés — par une communauté (qu'elle soit ou non « scientifique »³²) implique parfois de ne pas pouvoir participer à la recherche, à un moment donné. Sur la question révolutionnaire, l'exemple des pays « du bloc communiste » a montré l'importance de cette réalité, qui s'applique cependant à tous les historiens, avec plus ou moins d'évidence³³. L'angélisme est impossible. Selon les questions (histoire coloniale, histoire de la Commune...) et selon les pays³⁴, chaque groupe secrète des cadres de pensée qui condition-

29. Krzysztof POMIAN, *Sur l'Histoire*, Paris, Gallimard, Folio, 1999, p. 313 sq.

30. Voir François FURET, Mona OZOUF dir., *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988. Voir l'entretien de P. Nora, *art. cit.* 1977, p. 222-223.

31. Voir les exemples donnés dans Michel VOVELLE, dir., *L'Image de la Révolution*, Pergamon Press, 4 vol., 1989. Reiner RIEMENSCHNEIDER, *Bilder einer Revolution*, Diesterweg-L'Harmattan, 1993.

32. G. NOIRIEL, *op. cit.*, 1996, le dit avec force.

33. M. VOVELLE, *La Découverte de la politique*, Paris, La Découverte, 1993.

34. Voir la bataille des « trois rois » et son rôle au Maroc, au Portugal et au Brésil, Lucette VALENSI, *La Bataille des trois rois*, Paris, Seuil, 1992.

nent la démarche historique et sa transmission dans l'école³⁵, au point de susciter le renouvellement des chercheurs selon les besoins avoués plus ou moins explicitement par les instances de pouvoir, pour leurs propres buts mémoriels — et politiques. Faire l'Histoire est aussi faire l'histoire des « fables de la mémoire », de toutes ces falsifications devenues vérités collectives³⁶.

Dès lors, c'est dans la mesure où ses procédures sont exposées contradictoirement, payant de cette façon la dette due aux soubassements mémoriels de toute entreprise scientifique, que l'Histoire critique conserve un sens. L'absence de publicité, la moindre opacité, la font basculer du côté de la Mémoire, qui enrégimente les opinions. Cette contrainte de se situer dans un débat sans tabous garantit l'universalité introduite par l'Histoire critique qui ne se confond pas avec la volonté communautariste de la Mémoire. Là réside la profondeur de la phrase de Benedetto Croce, souvent mal interprétée, assurant qu'il n'y a d'Histoire que contemporaine. Parce que cette proclamation est corrélée par l'affirmation que « toute Histoire digne de ce nom est histoire contemporaine », B. Croce oppose l'Histoire critique — intemporelle et universelle —, remise sur le chantier devant de nouvelles générations de chercheurs, à toutes les autres formes de récits du passé, établis et donnés comme tels, qui relèvent de la littérature et de la Mémoire³⁷. Il est possible de penser alors que l'Histoire n'existe pas en elle-même, et qu'elle n'est que ce que font les « historiens », se reconnaissant entre eux par le respect commun de pratiques de vérifications et de confrontations.

4. Si la critique des sources et l'exposé des méthodes constituent les bases de l'opération historique critique et s'opposent au mythe (à éradiquer dans cette optique), l'opération historique s'inscrit dans des traditions historiographiques et des habitudes d'érudition qui relèvent de la Mémoire, utilisant parfois même des documents transmis par la collecte mémorielle. Si l'Histoire dépend, en amont, pour ses problématiques, des cadres proposés, voire des limites imposées par les structures mémorielles, il lui revient précisément de les transgresser³⁸; cependant elle débouche, en aval, sur la fabrication de la Mémoire puisque le but ultime de l'opération historique est de provoquer une connaissance destinée à être apprise et remémorée³⁹. Il ne s'agit pas de déplorer l'inévitable, de rechercher une « pureté » impossible ou de rabaisser les qualités scientifiques de l'Histoire, mais de reconnaître simplement le caractère « mêlé », aporétique pourrait-on dire de l'Histoire, qui est peut-être en cela une science humaine particulière.

Peut-être est-ce l'effet de sa place privilégiée dans le dispositif politique — particulièrement français? — de constitution de l'État, qui fait que l'Histoire semble plus assujettie à la « demande sociale », que ses voisines,

35. Voir les travaux du Georg-Eckert Institut de Brunswick et la revue *Internationale Schulbuchforschung*.

36. Formule de L. Valensi.

37. Benedetto CROCE, *Théorie et Histoire de l'historiographie*, Genève, Droz, 1968, p. 14.

38. Réalité dénoncée parfois brutalement par Suzanne CITRON et alii, *Histoire de France, mythes et réalités*, Toulouse, Érès, 1995.

39. Que ce soit dans un but « civique » ne change rien; voir A. PROST, *op. cit.*, 1996, la visée civique est plus clairement affirmée par le même dans « Histoire et citoyenneté », *Cité*, 1996, n° 28, p. 5-12.

sociologie, psychologie ou science politique⁴⁰. En tout cas, elle ne peut ni s'abstraire du champ des expériences communes, ni se dispenser du vocabulaire ordinaire pour se bâtir un cadre d'analyse déterminé par des concepts spécifiques⁴¹. Même après l'édification des règles élaborées par les historiens « méthodistes » de la fin du XIX^e siècle et leur volonté de professionnalisation, elle ne peut toujours pas ériger des barrières refoulant des individus jugés extérieurs à la communauté. La phrase d'Antoine Prost : « l'histoire, c'est ce que font les historiens » est redoutable⁴². Si elle assure qu'il n'y a bien qu'une façon de faire de l'Histoire (en participant à la communauté critique, publique et sécularisée des historiens), elle dit aussi précisément que ceux qui se plient à ces contraintes doivent être tenus pour des historiens. En insistant sur « le tour de main » qui permet à l'apprenti d'entrer dans la communauté des historiens, A. Prost souligne l'importance de l'initiation comme de la cooptation, si bien que les portes sont ouvertes, hors des chemins balisés par l'Université⁴³. Ont été, entre autres, reconnus comme historiens un ancien résistant ou un exportateur qui ont respecté les règles communautaires de l'Histoire critique⁴⁴, même si ce fut en y introduisant des préoccupations personnelles nettement mémorielles⁴⁵. Faire de l'Histoire est donc une activité personnelle, mais ni une prérogative, ni l'exercice d'un statut — l'historien « professionnel » bénéficie d'un état social⁴⁶. Sa victoire (éphémère ?) sur les historiens non-professionnels est tardive, liée à une évolution républicaine et laïque de l'État, et n'a jamais abouti à la disparition des concurrences⁴⁷.

Si la distinction essentielle entre Histoire et Mémoire repose sur la publicité des pratiques et le recours à la confrontation scientifique, la distinction entre l'Histoire et ses voisines des sciences humaines repose sur l'engagement social (avec des implications morales évidentes) que l'Histoire honore, et qui la fait participer en continuité à la vie communautaire⁴⁸. La « responsabilité sociale »⁴⁹ de l'historien interdit que l'Histoire puisse tenir pour négligeables et inintéressantes les « déformations » et les « récupérations » de la

40. Comment ne pas penser que l'histoire — en tant que rapport au passé, légitimation du présent, exemple pour l'avenir — a été un enjeu essentiel au moment de la Révolution française, qui voit la suppression de toute l'histoire précédente et la revendication d'un nouveau système de références. L'importance des « programmes d'enseignement » et les luttes autour des manuels scolaires semblent également distinguer la France des pays voisins, dans lesquels la diversité des opinions et des pratiques a été réelle, même sur fond de conflits.

41. J.-C. MARTIN, « Dimensions épistémologiques d'un débat historiographique : le cas de la Révolution française », in *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, Bonneuil-sur-marne, I.U.F.M. de Créteil, 1994, p. 137-152.

42. A. PROST, *op. cit.*, 1996, p. 13.

43. A. PROST, *op. cit.*, 1996 ; mais G. NOIRIEL, *op. cit.*, 1996 réduit la communauté scientifique à la sphère universitaire au sens strict.

44. Daniel CORDIER, Philippe ARIÈS. Pourrait-on dire la même chose à propos de sociologues, de géographes, d'économistes... ? Les « cafés philosophiques » des années 1990 et les querelles autour des « nouveaux philosophes » des années 1970 ont montré les enjeux autour de la définition du « philosophe » ; en revanche le champ est libre pour les « poètes » et les « écrivains ».

45. Patrick HUTTON, *History as an Art of Memory*, Université du Vermont, 1993.

46. Pour aller contre G. NOIRIEL, « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, 1, 1990, p. 58-85.

47. Voir Pim Den BOER, *History as a Profession*, Princeton, Princeton University Press, 1987.

48. Voir *L'Histoire entre épistémologie et demande sociale*, *op. cit.*

49. Titre du numéro de *Diogène* déjà cité, voir notamment E. HOBBSAWM, « L'historien entre la quête d'universalité et la quête d'identité », p. 52-66.

Mémoire, mais empêche également de prendre la mémoire pour « la matière première de l'Histoire »⁵⁰. Les questions traitées par l'Histoire dépendent de l'état de la Mémoire, comme le laisse penser, *a contrario*, la formule « Histoire fille du temps présent ». Un tissu sans couture unit Histoire et Mémoire, qu'il faut parcourir dans sa totalité. En reprenant la terminologie de R. Koselleck, la Mémoire est ici à la fois « champ d'expérience » et « horizon d'attente », l'Histoire représentant le moment de l'action dans le présent⁵¹.

5. Sans la volonté de l'établissement du sens, dans le respect de règles de l'histoire, l'usage du passé se constitue en mémoire intransigeante et en mythe. La démarche historique autorise pourtant le recours aux sources mémorielles, indiscutablement entachées d'approximation, mais prises dans une démonstration explicitée, elles permettent de repérer des indices indéniables : dans le cas de la Vendée, les listes de martyrs peuvent alors cesser d'être des monuments hagiographiques pour devenir des sources dans une perspective d'histoire sociale classique⁵². Dans cet exemple, la recherche en vérité affronte une difficulté peu commune à propos des violences commises en 1793-1794, car l'Histoire, qui peut donc détourner des documents « mémoriels », doit, paradoxalement, se défier de nombreuses pièces d'archives entachées dès leur création par des omissions voire des mensonges systématiques provoqués par les luttes politiciennes des années 1793-1794 et destinées à façonner l'opinion immédiate et à venir⁵³ ! Dans ce cas précis, c'est, paradoxalement, la Mémoire qui a conservé les traces du passé susceptibles de rétablir les faits et l'Histoire critique doit, pour en tirer profit, suivre un double protocole (en fonction de leur contexte et du nôtre).

Comment ne pas souligner, enfin, que l'Histoire s'est enrichie récemment d'avoir pris part à la reconnaissance de mémoires insuffisamment prises en compte, celles de minorités régionales en France, celle des ouvriers ou des paysans ? Elle ne s'est pas contentée de faire œuvre hagiographique, mais elle a su proposer des voies nouvelles qui ont renouvelé l'ensemble de la discipline — entraînant pour une part la « crise » évoquée plus haut. L'Histoire fait ainsi son miel de la Mémoire. Dans un mouvement inverse, si le mythe mémoriel a une chance d'exister, il lui faut dépasser les stades de la célébration (qui ne concerne que les militants convaincus), de la commémoration (qui s'adresse aux participants d'un rite), pour trouver sa légitimité dans la remémoration, qui s'impose à tous, prosélytes et réticents, et qui s'appuie sur une érudition et une historiographie — sans pour autant devenir Histoire qui supposerait sa soumission à la critique du débat⁵⁴.

Il est possible d'inscrire l'Histoire du côté de la perception du temps linéaire, garantie et moyen d'un progrès humain, telle qu'elle s'est établie

50. Contre J. LE GOFF, *op. cit.*, 1988, p. 10.

51. R. KOSSELECK, *op. cit.*, p. 307-330.

52. J.-C. MARTIN, *La Vendée de la Mémoire*, Paris, Seuil, 1989 et Michel LAGRÉE et Jehannee ROCHE, *Les Tombes de la Mémoire*, Rennes, Apogée, 1993.

53. J.-C. MARTIN, « Vendée contre Révolution et révolutionnaires contre révolutionnaires », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1989, n° 4, p. 477-483.

54. Voir Pierre GIGNOUX dir., *La Commémoration*, Louvain-Paris, Peeters, 1988.

aux XVII^e et XVIII^e siècles⁵⁵, alors que la Mémoire renvoie aux topologies mémorielles et au temps cyclique (le « cours » et le « recours » des temps vichiens⁵⁶), pourtant ces deux conceptions du passé se retrouvent ensemble au cœur de chaque individu⁵⁷ et fondent la vie sociale. L'exemple concret de ce double mouvement qui se confond, a été donné par le récent bicentenaire de la Révolution française, pendant lequel on a pu voir les rôles s'échanger entre propagandistes, vulgarisateurs, initiateurs des fêtes et historiens patentés⁵⁸, chacun ayant occupé à des temps différents et selon des modalités particulières toutes les places — ou presque — de cette ligne reliant l'Histoire critique au mythe collectif. Il n'y eut pas d'historiens « critiques » (au sens où leur légitimité se fondait sur les principes méthodiques de l'écriture de l'histoire) qui ne diffusèrent des connaissances au grand public (conférences, manuels, prises de paroles publiques ou dans les médias...), ni qui ne participèrent à des remémorations et à des commémorations nationales ou locales ; quelques-uns cautionnèrent même des célébrations ès qualités.

Dans toutes ces occasions (rassemblements, défilés, plantations d'arbres, organisations de colloques, débats télévisés...), ils rencontrèrent des porteurs de mémoires occasionnels ou militants, des hommes politiques, des organisateurs de cérémonies, voire des publicitaires et des éditeurs... Ces pratiques, ponctuelles autour de 1989, rejoignaient les engagements, plus civiques et plus ordinaires, de nombre d'historiens qui refusent la distinction entre faire de l'histoire et faire l'histoire. Que les spécificités de chacun puissent être repérées selon les moments ne fait pas de doute, mais qu'elles aient été mêlées dans des démarches communes est tout aussi assuré, rendant impossible de considérer comme absolument distinctes les postures de l'historien critique et du porteur de mémoire. Mémoire et Histoire ont irrémédiablement partie liée (ne serait-ce que dans chaque historien), interdisant les positions trop tranchées, qui de Febvre à Nora — première manière — en passant par Marrou, ne voient l'Histoire que comme le lieu d'une « libération » du passé, et d'un rappel à l'ordre, brutal, de la Mémoire⁵⁹. L'appel de Renan à refuser de mêler les légitimations scientifiques aux prétentions idéologiques et mémorielles, est louable mais inapplicable⁶⁰.

Le véritable nœud de cette alliance jugée souvent comme contre-nature, repose enfin sur la réalité même de la démarche historique, qui est, quelles que soient ses méthodes et quels que soient ses objets, de proposer *in fine* un récit, que ce soit sous forme d'une narration⁶¹ ou d'une mise en intrigue⁶².

55. Jean-Marie GOULEMOT, *Le Règne de l'Histoire*, Paris, Albin Michel, 1996, empêche de croire dans la fable d'une Histoire née depuis Hérodote et améliorée depuis.

56. P. HUTTON, *op. cit.* ; Alain PONS, « Vico et la " barbarie de la réflexion " », *La pensée politique*, n° 2, « Écrire l'Histoire du XX^e siècle », Paris, Gallimard-Le Seuil, 1994, p. 190-1.

57. L'exemple de P. Ariès est bien connu, voir P. HUTTON, *op. cit.*

58. Voir les récits de Steven KAPLAN, *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1992.

59. P. NORA, « Mémoire, histoire, loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose... », *op. cit.*, 1984, vol. 1, p. XIX.

60. Ernest RENAN, *Qu'est-ce-qu'une nation ?*, rééd. Paris, Presses Pocket, 1992.

61. Voir les conclusions de P. Ricœur reprises par Roger CHARTIER, « Le passé composé », *Traverses*, *op. cit.*, 40, p. 9-11 notamment.

62. Pour reprendre la formulation de P. Veyne — en soulignant qu'intrigue désigne autant la mise en forme d'un récit que l'art de conduire une manœuvre.

Dit autrement, lors même que tel historien⁶³ s'attache à l'étude rétrospective des votes dans un département de l'Ouest, ou que tel autre⁶⁴ étudie les âges, les situations familiales, les niveaux de richesse des « Vendéens » et des républicains dans les années 1790, leurs enquêtes respectives débouchent sur des systèmes explicatifs des événements inscrits dans une interprétation globale de la Révolution française donnant du sens à toute l'histoire du pays ; la structure a engendré des actes et la poétique de l'histoire retrouve ses droits⁶⁵.

Entre la Mémoire qui transmet par la récitation des faits et l'apprentissage des règles imposé aux novices en Histoire, ces postures envers le passé sont indissociables, et leurs différences pourtant irréductibles : celle-ci accepte des pratiques comparatives, recherche des mécanismes et des modèles, celle-là constitue un patrimoine collectif. Dans la pratique, le même individu est amené à occuper ces deux positions selon les occasions ; l'essentiel est qu'il ne confonde pas ses différentes fonctions du côté de l'Histoire et du côté de la Mémoire⁶⁶. Ce qui identifie la pratique de l'Histoire critique est l'énonciation de la problématique, l'exposé des objectifs de la sélection des faits, la présentation du cadre de la réflexion et le souci de respecter l'ordre du temps, donc de préserver les sensibilités révolues. La parole de l'Histoire n'est pas donnée comme absolue, mais comme relative au jugement de la communauté scientifique qui valide — ou invalide — sa démarche, ce qu'exprime l'opposition entre « mémoire littérale » et « exemplaire », pour prendre les termes de T. Todorov⁶⁷.

L'opposition entre le « côté de l'Histoire » et « le côté de la Mémoire » est donc tout à la fois claire (selon les méthodes d'investigation en jeu) et limitée à deux positions extrêmes — plutôt deux postures dans ce que ce terme souligne de volontarisme — incluses dans un ensemble unique, sans vraie rupture, puisque cette dichotomie se négocie dans le récit et la transmission, que l'Histoire et la Mémoire investissent par nécessité. C'est donc moins la participation à un genre particulier d'activités (« scientifiques » ou « liturgiques » pour reprendre la terminologie de P. Ory⁶⁸) que la posture adoptée à un moment donné qui classe du côté de l'Histoire ou de la Mémoire. L'expérience de la visite d'un camp de la mort⁶⁹ illustre cette possible coexistence sans complaisance ni opposition. Le paysage même du camp est entretenu pour pouvoir durer ; au nom de l'Histoire, la Mémoire est organisée et muséographiée pour les besoins de la démonstration, sans

63. Paul BOIS, *Paysans de l'Ouest*, Le Mans, 1960, rééd., Paris, Flammarion, 1972.

64. Claude PETITFRÈRE, *Blancs et Bleus*, Champion, 1977, rééd. 1981-1982. *La Vendée*, de Charles TILLY, trad. Paris, Fayard, 1973, illustre également cette situation, l'analyse structurale est conduite selon une intrigue explicative et débouche sur l'événement.

65. Objectif affirmé dans l'introduction de C. PETITFRÈRE, *op. cit.* Sa méthode condamne les traditions historiographiques précédentes. La distinction entre récit et tableau d'A. PROST, *Le Débat*, *art. cit.*, n'est pas contredite, elle se situe dans un autre champ.

66. Position présentée par Yosef Hayin YÉRUSHALMI, *Zakhor*, Paris, La Découverte, 1984, 4^e partie.

67. T. TODOROV, *Les abus de la Mémoire*, *op. cit.*

68. Pascal ORY, *Une nation pour mémoire*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1992.

69. Annette BECKER, « Visiter les camps de la mort : devoir de mémoire ou devoir d'histoire ? », *Historiens-Géographes*, 1996, n° 355, p. 45-60.

que cela enlève à son authenticité⁷⁰. L'historien peut légitimement revendiquer une place dans une entreprise mémoriale.

Là où la Mémoire oppose terme à terme les conclusions des camps idéologiques adverses, l'Histoire critique trouve son originalité en entreprenant la « déconstruction » des épaisseurs et des rivalités mémorielles pour en établir le fonctionnement et les rouages, pour souligner les pratiques de manipulation et d'occultation, jusqu'à prendre le risque de mettre en cause les structures profondes des communautés. L'ouvrage *Les Lieux de Mémoire*⁷¹ est l'exemple paradigmatique de cette entreprise de lecture historique du feuilleté des mémoires. Il est tout à fait exemplaire de la complexité, souvent mal comprise, de ce genre d'opérations⁷² à tel point qu'il hésite lui-même entre compréhension du processus de « lieu-de-mémorisation » qui se situe du côté des usages politiques du passé, et exposition des étapes de la constitution de la mémoire d'un groupe ce qui participe des dévoilements — plus ou moins dénonciateurs — des constitutions identitaires⁷³. L'omniprésence du lien posé entre mémoire et identité dans la littérature française consacrée à la mémoire, mériterait elle-même d'être interrogée⁷⁴. Les luttes originelles — dans tous les sens du mot — qui lièrent l'histoire de notre pays à l'État (confondu avec la Nation par la Révolution) expliquent sans doute cette obsession intellectuelle qui a manifestement laissé la philologie et l'étude historique des concepts (Begriffsgeschichte) à d'autres écoles nationales⁷⁵.

6. Ces chamailleries de sœurs siamoises entre Histoire et Mémoire se continuent à propos du traitement des sources et des concepts. Histoire et Mémoire se retrouvent ensemble obligées d'opérer des tris, voire des manipulations, dans les informations qu'elles étudient et transmettent. Elles ne collectionnent pas plus aveuglément l'une que l'autre ; seuls les critères d'oubli et d'usage diffèrent. La Mémoire est sélective, rejetant souvent le présent sans gloire au profit d'un passé recomposé, ne gardant du passé que ce qui l'enjolive et le transforme en « Belle Époque » ou en âge d'or. Dans le domaine strict des archives, tous les documents ne peuvent pas être « archivés » (considérés comme des « archives »), des règles de destruction éliminent ceux qui risquent d'encombrer la mémoire sans apporter de significations pour un usage collectif ultérieur. L'Histoire de son côté, pour éviter de tomber dans une érudition folle, se doit d'organiser et de hiérarchiser les connaissances à connaître — et à transmettre — et de se méfier du vertige historiographique. Aucune « source » n'échappe à ces questionnements, « les

70. Même organisation à Oradour, qui a été aussi enjeu politique et social, voir Sarah FARMER, *Oradour-sur-Glane, Arrêt sur mémoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.

71. La voie avait été explorée par Philippe JOUTARD, *La Légende des Camisards*, Paris, Gallimard, 1977, et a été suivie par H. Rouso, B. Stora, L. Valensi, S. Farmer, M.-C. Lavabre...

72. Voir par ailleurs Daniel J. GRANGE et Dominique POULOT, *L'Esprit des lieux*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

73. M.-C. LAVABRE, *art. cit.*, 1994, p. 490-491.

74. Voir S. ENGLUND, *art. cit.*, p. 154, comme les critiques de G. NOIRIEL, *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e s.)*, Paris, Seuil, 1988.

75. Ne faudrait-il pas se demander pourquoi la série de travaux sur les concepts de la Révolution française publiés en Allemagne (parfois signés par des auteurs français) n'a pas été traduite en français ?

monuments (eux-mêmes) rappellent des faits mais ils en rappellent d'autres », faisant que « le mensonge monumental rend l'histoire consolante »⁷⁶. Entre l'Histoire qui interprète le passé à la lumière du présent, et le porteur ou le gestionnaire de mémoire qui font émerger les éléments nécessaires des empilements documentaires, la convergence d'intérêt est réelle ; mais les critères de choix ne sont pas identiques et la différence essentielle tient à la transparence des choix. Ne rien retenir et tout se rappeler (soit les deux exemples qui méritent de passer dans le vocabulaire ordinaire : l'homme de Smolensk et Funes⁷⁷) sont deux positions intenable. Le tri — ordonné — est la nécessité vitale.

Histoire et Mémoire sont alors à la fois irrémédiablement unies et différenciées autour de « noyaux durs » clairement repérables, interdisant de chercher une double opposition : celle qui voit la Mémoire lutter contre l'Oubli et accuser l'Histoire de relativiser des souvenirs et de contribuer à l'Oubli ; celle qui voit l'Histoire dénoncer les oublis de la Mémoire, amenant l'historien à dresser son portrait en « démythificateur » contre les abus de la Mémoire, attitude naïve devenue intenable. Les Historiens doivent accepter que les inquiétudes nées de la fin de la croyance dans les « mythes » collectifs qui ont constitué pendant longtemps notre horizon⁷⁸, tout comme les querelles liées à la nature fictionnelle du récit⁷⁹, aient mis en cause les certitudes de l'Histoire et l'aient présentée comme une science du relatif et du collectif, dépendant de *topoi* venus de la mémoire profonde⁸⁰. Corrélativement les militants de la mémoire (et les témoins du passé) doivent apprendre que la sélection des faits et l'interprétation sont des dimensions fondatrices de la démarche historique ; ils doivent reconnaître la dimension « réfutable » de l'Histoire. L'incompréhension entre ces deux ordres d'approche du passé est fréquente à propos de la deuxième Guerre mondiale⁸¹.

Pour autant ces réflexions ne doivent entraîner ni l'abandon de l'intransigeance de la Mémoire qui interdit, au nom de la communauté ou de l'éthique sociale, que les débats historiques soient détournés dans un relativisme sans fond, ni la dilution de l'engagement social de l'Histoire dans le primat de la fiction, ni enfin l'instauration de l'Oubli à l'interstice de querelles historiques inabouties. Le danger est réel : les « négationnistes » des camps d'extermination et des chambres à gaz détournent sans vergogne l'écart inéluctable qui se creuse entre la certitude des croyances de la Mémoire et les remises sur le chantier de l'Histoire — jouant ainsi, sous l'invocation de l'inévitable Oubli, de l'opposition entre recherche de la vérité et besoin de fidélité —. Ils relèvent avec mauvaise foi les contradictions entre les variations obligées des

76. A. JACQUEMIN, « Les monuments commémoratifs de Delphes », in J. PEYRAS, *Les monuments et la mémoire*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 17.

77. Y. H. YÉRUSHALMI, *op. cit.*, 1988, p. 8-9.

78. Voir le catalogue de l'exposition de Berlin, *Mythen der Nationen*, 1998.

79. Hayden WHITE, *Metahistory*, John Hopkins U.P., 1973 ; la question est au cœur de G. NOIRIEL, *op. cit.*, 1996 et de R. CHARTIER, *Au bord de la falaise*, Paris, A. Michel, 1998.

80. Nicole LAUTIER, « L'appropriation de connaissances historiques et politiques par les adolescents », in Henri MONIOT, Maciej SERWANSKI, *L'Histoire et ses fonctions*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 127-147.

81. Voir la « table ronde » organisée autour des époux Aubrac, notamment H. ROUSSO, *La Hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998, p. 67.

conclusions historiques nées de la collecte de sources toujours complexes, et le souhait moral et social de ne pas remettre en cause des faits avérés dans leur signification globale. Ils dévoient le désir, naïf mais compréhensible, de disposer d'un savoir stable, mais qui s'exprime sur le mode de l'intransigeance mémorielle, voisine du tabou, pour inférer que l'incertitude de l'histoire rejaillit sur les principes même de la recherche et qu'en l'occurrence tout n'est qu'opinion, voire croyance. La confusion de pensée, volontairement ou involontairement appuyée sur des rancunes mémorielles contre les Juifs, les Résistants, les partisans de l'esprit des Lumières, a trouvé ainsi d'innombrables échos dévoyés. Plus largement le caractère culturel et communautaire de la Mémoire consacre l'importance du témoignage lorsque l'Histoire est écrite sous la contrainte et que la société est obligée de se soumettre à une mémoire volontairement déformée par un État. Les « livres du souvenir »⁸² des communautés juives de Pologne rappellent que la Mémoire peut résister à ce genre de déformations. La Mémoire est dans ce cas supérieure à l'Histoire dans la mesure où la culture collective qu'elle transmet s'oppose aux infléchissements imposés à l'Histoire par une société⁸³.

L'exemple précis de cette exigence peut être apporté par la querelle menée dans les années 1980 autour de l'emploi du terme de génocide appliqué à la Vendée. Notre propre refus d'utiliser ce mot, dans ce cas, fut justifié par ces exigences de transparence dans les procédures et de cohérence dans la compréhension des périodes, en l'occurrence le XVIII^e siècle de la Révolution française, le XX^e siècle de la deuxième Guerre mondiale et notre fin de siècle. Les mesures de destruction prises à l'encontre des « brigands de la Vendée » en 1794 sont indéniables et il est avéré que leur ré-examen en notre temps a été dû à la pression mémorielle. Sans entrer dans une discussion menée ailleurs, ces mesures, par respect pour l'Histoire, ne peuvent pas plus être détachées des condamnations à mort réclamées à l'encontre les fédéralistes ou des prisonniers de guerre anglais et hanovriens en 1793-1794⁸⁴ — ce qui interdit de penser « les Vendéens » comme « le » peuple ennemi de la Révolution —, qu'elles ne peuvent être assimilées au système nazi entre 1933 et 1944 ; par respect envers la Mémoire, elles ne peuvent ni être interprétées hors des manœuvres engagées par le courant « négationniste » aujourd'hui, ni hors des manipulations de l'opinion réalisées en 1794-1795 par les Thermidoriens et au XIX^e siècle par les légitimistes. Adopter sans précaution le terme « génocide » pour l'appliquer à la Vendée, conduit à rejeter dans l'incompréhension et l'oubli ce qui s'est produit d'analogue dans d'autres zones et qui n'a pas été assez défendu par la Mémoire ; cela entraîne de fait une dévaluation du terme pour parler de ce qui a eu lieu pendant la Deuxième Guerre mondiale, et ouvre la voie à un relativisme de l'Histoire, qui serait dépendante de la force des courants de la Mémoire.

Entre Histoire et Mémoire, il n'y a pas ici à trouver de fausses rivalités : si leurs pratiques ne sont ni interchangeables ni contiguës, elles constituent deux temps dans la réflexion et dans le retour que toute collectivité doit

82. Annette WIEVIORKA et Itzhok NIBORSKI, *Les Livres du souvenir*, Paris, Gallimard-Julliard, 1983.

83. Voir la postface de G. NAMER déjà citée.

84. Sophie WAHNICH, « Anglais, des ennemis extraordinaires », in *Dictionnaire des Usages socio-politiques*, Paris, I.N.a.L.f., 1992/3, n° 4.

opérer sur le passé. Cette compréhension de l'Histoire exclut qu'on puisse la réduire à n'être que « le roman vrai d'une époque sans vrai roman »⁸⁵, ou qu'elle puisse prétendre à avoir le dernier mot sur la Mémoire. Même si l'Histoire de la Mémoire doit être faite, dans une quête d'histoire anthropologique, la connaissance produite ne supprime pas l'authenticité de la Mémoire, qui donne sens à la vie des individus qui la portent. Histoire et Mémoire sont seulement deux moyens par lesquels nous vivons notre insertion dans le temps sans n'être que des cas particuliers de lois générales. Histoire et Mémoire pourraient être deux façons d'interpréter le même passé, l'une d'« en haut » (l'Histoire qui analyse froidement et propose des évolutions générales à propos de concepts collectifs), l'autre d'« en bas » (la Mémoire qui s'intéresse aux individus dans leur irréductibilité et autorise des allégories)⁸⁶. Histoire et Mémoire ensemble permettent d'appréhender notre rapport au temps et notre régime d'historicité, nos « cadres sociaux de la mémoire ».

Même si nous vivons une époque qui a manifestement aboli la complicité qui unissait, il y a encore peu, Histoire et Mémoire dans la fabrication « d'un sens de l'histoire »⁸⁷ tel que nous en avons connu depuis au moins deux siècles, le temps de l'Histoire critique n'est pas contradictoire avec celui de la transmission de la Mémoire ; ils ont lieu en des moments et en des lieux différents si bien qu'ils ne s'excluent ni ne se combattent, sous peine de créer — volontairement — de l'Oubli. Les confondre, les amalgamer, ou les opposer terme à terme ne profite qu'à ceux qui veulent « empoisonner »⁸⁸ le rapport que nous entretenons au passé. Ce genre de situations semble confirmer l'image employée par Umberto Eco écrivant qu'« il est faux qu'un clou puisse en chasser un autre. Il est clair qu'à deux clous enfoncés dans le même trou, il est impossible d'accrocher quelque chose »⁸⁹ ; l'Oubli naîtrait-il de la superposition impossible de l'Histoire et de la Mémoire ?

7. L'Oubli, jusque-là apparemment absent de ces rapports entre Histoire et Mémoire, en constitue pourtant l'horizon. Les rivalités mémorielles, comme les recherches érudites, ont pour but immédiat de faire ressortir ce qui a été oublié par la Mémoire d'une communauté ou par l'Histoire critique. Toutes leurs opérations sont directement en prise avec l'Oubli, qu'elles disent combattre d'une façon ou de l'autre, tout en en faisant usage. Car elles attestent, l'une et l'autre qu'il faut oublier pour pouvoir écrire l'histoire comme pour faire vivre la mémoire : l'Oubli est au cœur de la sélection ou de la manipulation, de la concurrence mémorielle ou de l'examen déconstructiviste. Histoire et Mémoire usent de l'Oubli, la première comprend le passé

85. Selon P. Nora.

86. Voir Hans R. JAUSS, *Pour une herméneutique littéraire*, trad fse., Paris, Gallimard, 1982. L'opposition « haut-bas » n'entraîne aucune attribution de valeur ou de hiérarchie, mais renvoie seulement à une vision à vocation universalisante et globalisante (d'en haut), distincte d'une vision attachée aux sorts individuels. La micro-histoire ne modifie pas cette distinction, sa méthodologie ne remettant pas en cause l'objectif scientifique de l'Histoire.

87. François HARTOG et Gérard LENCLUD, « Régimes d'historicité », in Alexandru DUTU et Norbert DODILE, *L'État des lieux en sciences sociales*, Institut roumain de Bucarest, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 18-39.

88. Pour s'inspirer de Pierre VIDAL-NAQUET, *Le trait empoisonné*, Paris, La Découverte, 1993.

89. Umberto ECO, « Un art d'oublier est-il possible ? », *Traverses*, 40, 1987, « Théâtres de la Mémoire », p. 134.

en fonction des interrogations du présent, la seconde établit ses enregistrements selon des critères militants pour maintenir la cohérence d'une communauté.

Entre refus et usage de l'Oubli, les pratiques historiques et mémorielles se retrouvent étrangement solidaires. L'exemple sensible de ces rapports difficiles peut être donné par l'amnistie — l'amnésie — nécessaire à toute reconstitution sociale. Suite aux grandes fractures sociales laissant des antagonismes inconciliables, la procédure d'amnistie retire la parole à l'Histoire et à la Mémoire, sommées de ne pas réveiller les guerres civiles⁹⁰ et contraintes de respecter conjointement ce que N. Loraux a appelé « l'Oublieux »⁹¹. À côté de ce qui « tombe dans l'Oubli », de ce que ni l'Histoire, ni la Mémoire ne retiennent parce que tout lien a été perdu avec les questions vécues (même si l'érudition ou la curiosité critique peuvent les ressusciter), l'Oublieux met en exergue, au contraire, ces faits qu'une communauté essaie de faire passer par profits et pertes, pour trouver un nouvel équilibre ou maintenir son unité⁹². Au nom du politique à rebâtir, les haines mémorielles qui risquent d'engendrer des luttes politiciennes inextinguibles, sont prosrites. Est-ce par boutade que le ministre des Affaires étrangères du Portugal, M. Pinheiro, avait suggéré d'ajouter aux accords de paix négociés à propos des guerres dans l'ex-Yougoslavie « d'interdire l'enseignement de l'histoire pour les cinquante années à venir »⁹³ ? La remarque souligne que cette volonté d'Oubli se heurte à tout ce qui, de haines et de rancœurs, se transmet dans des familles ou des groupes de militants, composant cet « Inoublieux » qui désigne ces « passés qui ne veulent pas passer »⁹⁴, ces nodules de Mémoire répétitive, qui faute de trouver une place travaillent le corps social⁹⁵ (et, dans le meilleur des cas, provoquent des recherches en Histoire). Les pavés gravés du nom d'un cimetière juif et replacés, face gravée invisible, sur la place de Sarrebruck sur l'initiative de Jochen Gerz en 1993⁹⁶, représentent peut-être le mieux cette existence d'un passé caché, mais pourtant su et finalement inoubliable, immémorial⁹⁷.

La Vendée offre là encore un exemple des difficultés théoriques et pratiques à traiter l'Inoublieux. La réconciliation nationale tentée en 1795 échoue, puis la soumission obtenue par les armes en 1796 n'amène pas la paix, qui reste impossible tant que les victimes n'ont pas été reconnues, les charniers non authentifiés et les bourreaux impunis — ou non excusés. La mémoire reste anesthésiée pendant près de 100 ans, avant que les républicains de 1880 n'entreprennent une thérapie de choc avec les fêtes nationales

90. J.-C. MARTIN dir., *Enquêtes et Documents*, n° 21 : « La Guerre civile entre Histoire et Mémoire », Nantes, Ouest-Éditions, 1995.

91. Nicole LORAUX, in *Politiques de l'Oubli*, *op. cit.*

92. N. LORAUX, « Le 2 Boedromion. A propos d'un jour interdit de calendrier à Athènes », in P. GIGNOUX, *op. cit.*, p. 57-72.

93. C. GALLAGHER, *L'Enseignement de l'Histoire et la promotion des valeurs démocratiques et de la tolérance*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1996, p. 10. Merci à D. Comelli.

94. H. ROUSSO, E. CONAN, *Vichy. Un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1995.

95. Comme la répétition empêche le souvenir et le travail de deuil chez l'individu.

96. James E. YOUNG, « Écrire le monument... », *Annales E.S.C.*, 48, n° 3, mai-juin 1993, p. 729-744.

97. Au sens de « l'immémorial » de J.-F. Lyotard, à la fois irreprésentable à la conscience et inoubliable.

et l'installation de la Révolution dans la mémoire nationale. L'Histoire se donne alors libre cours, dans les affrontements et la concurrence, pour orienter la Mémoire locale et nationale. Nous vivons encore pour partie sur cet héritage, avec ses limites et sans doute son épuisement. Les massacres et les exécutions n'ont pas été intégrés dans l'Histoire, mais ont hanté les mémoires — et nourri les fantasmes. Les républicains n'ont pas voulu reconnaître les faiblesses de l'État et les débordements permis par des ordres entraînant une application délirante ; le deuil de la Terreur n'a pas été accompli et le silence a été préféré à l'examen des faits. Les contre-révolutionnaires n'ayant pas envie de reconnaître leur échec (notamment la méconnaissance de la Vendée et l'abandon de Charette à son sort en 1795) ont diabolisé, jusqu'à nos jours, la Révolution, la présentant comme un bloc infernal unifié permettant d'imputer les tueries à la totalité des révolutionnaires⁹⁸. La Vendée ayant été investie d'une importance nationale⁹⁹ rendrait nécessaire qu'un règlement de la paix se fasse sur le même plan. Jusqu'à présent aucun gouvernement — de quelque obédience qu'il soit — n'a estimé nécessaire de le comprendre, encore moins de l'entreprendre, même deux cents ans plus tard¹⁰⁰. Ni la justice, ni la réconciliation ne sont passées, laissant des pans entiers de la guerre entre occultation et répétition, entre inoubliable et refoulé, empoisonnant l'écriture de l'Histoire et créant des recoins de Mémoire que l'on pourrait comprendre, métaphoriquement, comme des kystes provoqués par ces cicatrises mal conduites.

Ces exemples obligent à penser qu'il faudrait identifier, dans la Mémoire, les reviviscences du souvenir nées des traumatismes¹⁰¹ (qui seraient ces répétitions inévitables en l'absence de la prise en compte — de la mise en mots — du traumatisme originel) pour les distinguer clairement des autres modes d'existence de la Mémoire : ce que nous voulons commémorer, ce qui constitue une identité revendiquée, ce qui a été « fabriqué » et ce qui a été sédimenté au fil des publications et des luttes. Les reviviscences du souvenir sont là pour rappeler que la Mémoire, « présent du passé », n'est pas, seulement, usages politiques du passé ou manipulations ; sa réalité naît de ce qu'elle bute ainsi parfois sur des « traumas » véritables, qu'il n'est pas possible de confondre avec toutes les « inventions de traditions »¹⁰² dont l'évocation justifie les amalgames post-modernistes. Les usages métaphoriques du mot mémoire ne doivent pas dénaturer ce qui constitue la Mémoire, sans oublier cependant que nous pouvons être « nostalgiques d'une histoire que nous n'avons pas vécue » et que nous pouvons aussi avoir « peur de perdre une souffrance, à laquelle on tient comme à l'identité même, peut-être parce que cette souffrance a été le seul héritage »¹⁰³.

98. Olivier IHL, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996.

99. La déportation des Basques du Labourd ou les exécutions de Lyon participent des mêmes difficultés, mais sont demeurées d'importance régionale.

100. Faudra-t-il attendre 24 siècles ? Comme le temps qui s'est écoulé avant que les maires d'Athènes et de Sparte mettent fin symboliquement à la Guerre du Péloponnèse, *Le Monde* du 12 mars 1996

101. Voir le colloque organisé par la Mission Recherche Expérimentation, du Ministère des Affaires sociales, sur ce sujet en 1995.

102. Titre du livre célèbre d'E. HOBSBAWM et T. RANGER, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

103. Nadine FRESCO, cité par F. BEDDOCK, *op. cit.*, p. 10 et 26.

Aussi ne faut-il pas trop espérer. Les nombreuses commissions « Vérité et Réconciliation » qui se sont créées en Afrique ou en Amérique du Sud pour permettre aux victimes et aux bourreaux des dictatures et des États forts de trouver une place commune dans des États démocratiques (Afrique du Sud, Chili, Uruguay, Brésil, Argentine...) ont dû louvoyer entre amnistie et amnésie, entre dire la vérité et rendre la justice, et les réconciliations nécessaires pour que la collectivité se ressoude n'ont jamais contenté toutes les parties¹⁰⁴. Avec moins d'âpreté, mais sur un mode proche, Tzvetan Todorov oppose Justice à Oubli, pour prévenir la Mémoire de réclamations abusives et situer la remémoration sociale dans un plan juridique, qui oblige le corps social à statuer¹⁰⁵. L'Oublieux ne se réduira jamais sans laisser des résidus, sans que l'Inexprimable venu de l'épreuve des désastres¹⁰⁶ ne demeure dans les mémoires individuelles et familiales. Sans doute cette tension est-elle souhaitable philosophiquement ; elle reste, humainement, difficile à vivre. A Nantes, pendant les années 1992-1994, une grande exposition consacrée à la traite des Noirs a pu être comprise à la fois comme l'acceptation tardive par la ville de son passé négrier, mais aussi comme l'un des moyens pour « tourner la page », provoquant des débats et des regrets dans les communautés noires et antillaises locales¹⁰⁷. Le mot d'Adam Michnik : « oui à l'amnistie, non à l'amnésie », marquerait les limites de ce qu'il est possible de faire avec le passé et soulignerait la tension dans laquelle s'inscrivent Histoire et Mémoire. L'une et l'autre participent, à leur façon, au travail du deuil, à notre rapport quotidien à la mort et aux morts, qui est indispensable pour vivre, leur complémentarité aporétique permettant que l'Oubli s'accomplisse, sans la crispation « patrimoniale » de ceux qui ont peur de perdre leur identité, comme sans l'occultation « politicienne » de ceux qui refusent que soit dévoilée la violence originelle de leurs pouvoirs.

L'Oubli désigne alors l'entrelac entre Histoire et Mémoire, car écrire l'histoire (Geschichte) n'est pas se tourner vers le passé (Historie)¹⁰⁸, mais jeter les bases interprétatives pour l'avenir en participant à l'élaboration de la mémoire. Histoire et mémoire ont pour fonction de gérer le passé et de le « faire passer », plus exactement de l'intégrer, de le fondre dans les racines d'une société, si bien que l'événement initial pourra avoir disparu des consciences alors qu'il aura légué des structures institutionnelles et mentales. De ce point de vue, la requête d'une « imprescriptibilité » des génocides devant la justice n'a pas les mêmes fonctions que devant l'histoire. L'imprescriptibilité véritable ne passe pas par le rappel figé d'un rituel, mais par la constitution de principes organisant le noyau d'une communauté, qui

104. Priscilla B. HAYNER, « Fifteen Truth Commissions : 1974-1994 : a comparative Study », *Human Rights quarterly*, 16, 1994, p. 597-655 ; A. BORAINÉ et J. LEVY dir., *The Healing of a Nation ?*, Cape Town, Justice in transition, 1995. Les logiques du Droit et de la Loi ne relèvent pas des mêmes domaines et il conviendra d'explorer ailleurs les limites et les sections avec Mémoire et Histoire, dans l'immédiat il est seulement possible de relever que leurs interférences sont problématiques, voir le dossier « Vérité historique, vérité juridique », que nous avons organisé avec Jean-Pierre LE CROM, in *Droit et Société*, 1998, n° 38, p. 9-70, et celui dirigé par Yann THOMAS, *Le Débat*, novembre-décembre 1998, n° 102.

105. T. TODOROV, *op. cit.*

106. Pour paraphraser le livre d'Alain BROSSAT, *L'Épreuve du Désastre*, Paris, Albin Michel, 1995.

107. Maîtrise de Marc LASTRUCCI, dact., Université de Nantes, 1996.

108. Sur la distinction essentielle voir R. KOSELLECK, *op. cit.*

hérîte de vocabulaires, de règles et d'objectifs, nés bien plus tôt des débats et des querelles historiographiques et mémorielles.

En utilisant librement Giambattista Vico peut-on comprendre le passé d'abord comme une lave incandescente, stupéfiant les témoins, engendrant les réactions de la mémoire. Il refroidit ensuite selon différentes phases : d'objet de débats, il devient celui de l'écriture de l'histoire — et de la fiction romanesque et cinématographique, enfin il est réutilisé symboliquement, victime de détournements de sens¹⁰⁹, avant de devenir totalement invisible étant enfoui dans les réflexes collectifs. L' « écriture de l'histoire » n'est alors qu'un moment, dans cette transmutation, pour identifier l'histoire, c'est-à-dire le passé « vivant », en opposition avec le passé sédimenté, inerte — au moins avant que l'actualité n'en exhume des pans jugés indispensables. Les « monuments invisibles » de Esther et Jochen Gerz, enfouis aussitôt que réalisés, marquant par le souvenir d'un acte collectif une mémoire dont les traces ont pratiquement disparu, semblent d'excellentes métaphores du jeu de la mémoire et l'oubli¹¹⁰. Il n'y aurait donc pas à lutter contre l'oubli, qu'il ne faut pas voir comme un abîme insondable, mais plutôt comme un « trou noir », une de ces étoiles sans lueur qui continuent cependant à exercer longtemps leur attraction. Ne peut-on pas penser que même les archives détruites volontairement peuvent cristalliser paradoxalement la mémoire, peut-être de façon plus efficace que si elles avaient été conservées dans l'attente d'une lecture historique¹¹¹ ? Enfin, il n'y a pas non plus à ériger on ne sait quelles barrières contre ceux qui seraient des porteurs de mémoire, comme l'on dit à propos de contagieux, porteurs d'une maladie¹¹².

Dans ces luttes pour l'avenir, l'étude du passé fait des historiens un des maillons du processus de la reconstitution du lien social, rendant possible peut-être le pardon, sûrement à terme l'oubli, dans les conditions énoncées plus haut. Ce n'est pas parce que nous connaissons des difficultés nouvelles dans l'articulation entre passé et futur qu'il faut renier les prétentions de l'histoire, mais seulement admettre que nous avons changé de régime d'historicité et qu'il faut réinventer des rapports entre Histoire, Mémoire et Oubli.

8. Reste qu'il n'est pas certain que tout puisse être dit. Le silence des victimes est dorénavant reconnu dans ce qu'il est l'expression d'une détresse¹¹³. Que ce soit à l'issue de violences subies individuellement ou collectivement dans les camps nazis ou les prisons argentines, les victimes trouvent rarement les mots pour parler, et encore moins les circonstances qui leur permettent d'être entendues. Les témoignages abondent aujourd'hui sur ce point. L'expérience de Simone Veil, rendue muette au retour des

109. E. Renan assurait que l'oubli (et « même l'erreur historique ») était un facteur essentiel à la constitution d'une nation et que la science historique pouvait aller contre cette réalisation, *op. cit.*, p. 41.

110. Esther GERZ-SHALEV, « Le mouvement perpétuel de la mémoire », in *Travail de Mémoire, 1914-1998*, Paris, Autrement, « Mémoires », n° 54, 1999, p. 24-28.

111. Exemple en Grèce, Théodora CAVOVRA, « La mémoire brûlée : un cas d'oubli institutionnel », in H. MONIOT, M. SERWANSKI, *L'Histoire et ses fonctions*, *op. cit.*, p. 89-99.

112. L. VALENSI, *op. cit.*, conclusion.

113. Michael POLLACK, *Une identité blessée, Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993, p. 22. Sur ce point individus et communautés connaissent les mêmes difficultés.

camps, alors qu'une de ses sœurs pouvait prendre la parole en tant que résistante, illustre les drames vécus par de nombreux déportés¹¹⁴. Les violences sexuelles entraînent souvent une difficulté de témoigner, qui entrave l'action de la justice ; elles restent inoubliables, « ressortant » parfois des dizaines d'années ensuite¹¹⁵. Faute de trouver une écoute, des catégories entières de victimes sont ainsi disqualifiées¹¹⁶ — les femmes¹¹⁷ sont particulièrement susceptibles de subir la volonté d'oublier ce qui est dérangeant. Les femmes fusillées par la Résistance à Pamiers en août 1944, « oubliées » par les mémoires officielles, n'ont pas disparu pourtant, provoquant, malgré les réticences à remuer ce passé, l'enquête historique¹¹⁸.

Plus largement, l'Histoire et la Mémoire passant par les mots, ceux-ci se révèlent souvent insuffisants pour rendre compte de la violence¹¹⁹, ou plus exactement de la « cruauté »¹²⁰ qui en constitue le noyau inexprimable. Une part de l'expérience humaine échappe ainsi au langage articulé, d'autant que l'expérience de l'extrême révèle aussi « les constituants et les conditions de l'expérience « normale » dont le caractère familier fait souvent écran à l'analyse »¹²¹ ; pour autant elle est transmise dans des gestes, des attitudes et des rapports à l'autre, dans la « manducation » et le « souffle »¹²² qui constituent les liens entre mères et enfants et qui « engramment » de l'Inoubliable au moment de l'enfance. Le temps d'une génération est souvent nécessaire pour qu'une transmission, même fragmentaire, se réalise, pour que des parents puissent parler à leurs enfants de ce qu'ils ont subi¹²³. Plusieurs générations sont ainsi marquées dans leur être même par l'existence d'une zone obscure, autour de laquelle leur vie est construite, parfois dans la névrose¹²⁴. C. Lanzmann assurait en 1979 qu'un « certain absolu de l'horreur est intransmissible. Prétendre vouloir le faire, c'est se rendre coupable de la transmission la plus grave. Il faut parler et faire silence tout à la fois, savoir qu'ici le silence est le mode le plus authentique de la parole »¹²⁵.

Face aux traumatismes qui marquent notre siècle, la réponse sociale n'est pas simple et échappe aux relations entre Histoire et Mémoire. La

114. Simone VEIL, « Réflexions d'un témoin », *Annales E.S.C.*, 1993, 3, p. 691-702. Voir Jorge Semprun, Primo Levi, entre autres.

115. J.-C. MARTIN, « Violences sexuelles, discours et histoire », *Annales H.S.S.*, 51, n° 3, mai-juin 1996, p. 643-661.

116. Annette BECKER, *Oubliés de la grande guerre*, Paris, Noésis, 1998.

117. Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU, *L'Enfant de l'ennemi, 1914-1918*, Paris, Aubier, 1995.

118. Pierre LABORIE, « Entre histoire et mémoire : un épisode de l'épuration en Ariège, le tribunal du Peuple de Pamiers, 18-31 août 1944 », in Michel BRUNET et Claude PAILHES, *Pays pyrénéens et pouvoirs centraux*, Archives de l'Ariège, p. 267-283.

119. Voir Arlette FARGE, *Des lieux pour l'histoire*, Seuil, 1997, notamment p. 46-65, les difficultés à parler de la guerre et à « lire le désordre ».

120. Étienne BALIBAR, « Violence : entre idéalité et cruauté », in Françoise HÉRITIER, *De la Violence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 55-88.

121. Michael POLLACK, « Le témoignage », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, juin 1986, p. 3-39.

122. Pour reprendre les formules de Marcel Jousse.

123. Voir les témoignages portés par les Argentins, 25 ans après le coup d'État, *Le Monde*, 11 décembre 1998, p. 11.

124. Voir Nathalie ZADJE, *Enfants de survivants*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1995 ; sur un autre mode, le roman de Sébastien JAPRISOT, *L'été meurtrier*, Paris, rééd. Folio-gallimard, 1998.

125. Cité par F. BEDDOCK, *op. cit.*, p. 12.

tentation de tout faire accéder au langage, à la symbolisation, à l'Expliqué, sans respecter les temps de silence, de la « digestion » de la souffrance et son incorporation — dans tous les sens du terme — par les individus et le « corps social », risque de priver les victimes (ou leurs ayant-droit) de leur deuil, puis de leur interdire la parole confisquée par des « spécialistes »¹²⁶. Même sans en partager les conclusions péremptoires, on comprend, sur ce point, Vladimir Jankélévitch¹²⁷ réclamant que la notion de l'Imprescriptible serve à qualifier l'Histoire et la Mémoire qui traiteraient du génocide, afin de les soustraire à une banalisation dans le monde de l'opinion et leur laisser la brutalité de ce bloc survenu¹²⁸. Inexprimable¹²⁹, Imprescriptible (et même Expliqué) indiquent que le mutisme, la parole frivole ou le discours sentencieux¹³⁰ soient des dangers réels, auquel, bien plus qu'à l'Oubli, Mémoire et Histoire doivent faire face, pour une fois dans un élan complémentaire.

Dans cette tâche commune, l'Oublieux et l'Inoublieux sont ces frères ennemis qu'il faut utiliser comme des pôles qui orientent tout groupe social et justifient les pratiques de l'Histoire et de la Mémoire, en charge du travail de deuil qui, entre anamnèse et amnésie, doit faire émerger et faire « passer » par le discours les restes du passé pour préparer l'avenir. La gestion du passé doit être assurée au prix du refus des tabous, de la dénonciation des fétichismes historicistes, comme de l'acceptation de l'anamnèse et de l'élaboration des faits en événements, pour permettre au cours de l'Histoire de se poursuivre et au cycle de la Mémoire de se boucler. On aura compris que plus que de simples tâches techniques, il s'agit bien là de poser les règles d'un « savoir-vivre », au sens éminemment tragique que lui conférait Primo Lévi¹³¹, entre Histoire et Mémoire.

Jean-Clément MARTIN,
Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne,
Institut d'Histoire de la Révolution Française,
17, rue de Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05.
jean-clement.martin@wanadoo.fr

126. La fiction risque alors d'être plus opérante. Voir Jeanne MATILLON, *Les deux fins d'Orimita Karabegovic*, Paris, Maurice Nadeau, 1996 ou, entre autres, le film de Charles NAJMAN, « la Mémoire est-elle soluble dans l'eau d'Évian ? », production S.E.M., 1996.

127. Vladimir JANKÉLÉVITCH, *L'Imprescriptible*, Paris, Seuil, 1995.

128. Ceci n'a rien à voir avec la nécessité de « comparer » des expériences historiques, dont la période nazie avec d'autres ; voir H. Roussio dir., *Stalinisme et nazisme*, Bruxelles, Complexe, 1999 et Marc FERRO éd., *Nazisme et communisme. Deux régimes dans le siècle*, Paris, Hachette-Littératures, « Pluriel », série « L'Histoire en revue », 1999.

129. José KABAGO parle de « mémoire hébétée », *Travail de Mémoire, op. cit.*, p. 71 sq.

130. Comme l'imprécis, donc redoutable, « devoir de mémoire ».

131. Primo LEVI, *Le devoir de mémoire*, Paris, Mille et une nuits, 1995.